

COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du vendredi 27 juin 2014

Membres présents : 12 – Procurations : 03 - Votants : 15

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 27 juin 2014 à 20 heures.

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Stéphane LOBREGA, Adjoint au maire de la commune de Loubeyrat, invité à venir présenter le fonctionnement de la cuisine centrale qui alimente le restaurant scolaire de Charbonnières-les-vieilles.

Puis, lecture est donnée du Procès-Verbal de la réunion du 16 mai 2014.

Enfin, le Conseil Municipal, sous la présidence Monsieur le Maire, délibère sur les points suivants :

1. Consultation

A l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire à lancer la consultation en procédure adaptée pour l'étude des trois grands projets : école, salle polyvalente et stade.

2. Acquisition amiable d'un terrain avec hangar par l'EPF-Smaf

Décision unanime pour demande à l'Etablissement Public Foncier Smaf d'acquérir pour le compte de la commune la parcelle cadastrée AB 274, d'une surface de 1860 m², contenant un hangar destiné à abriter le matériel communal, pour un montant de 36 000 € et prise en charge supplémentaire des frais de notaire à hauteur de 1 500 €, remboursable en 10 annuités au taux de 2,7%.

3. Curage des fossés

Unanimité pour accepter le devis de 4 700,76 € établi par l'Entreprise BARD pour une prestation de curage de fossés concernant principalement La Brousse, Les Mazeaux, Les Etrémailles, Chaluset, Laisles et Chauviat, pour un montant de 4 700,76 €.

4. Achat de deux structures modulaires

Accord unanime pour autoriser le maire à faire l'acquisition de deux structures modulaires au prix de 800 € H.T. l'unité, destinées à pourvoir des besoins divers.

5. Virement de crédit

Unanimité pour effectuer un virement de crédit de 1000 € par le débit du compte dépenses imprévues, destinés au remboursement de diverses cautions locatives.

6. Virement de crédit

Unanimité pour décider de créditer le compte destiné à financer le réaménagement partiel de la cour de l'école pour un montant de 6 000 € à partir des crédits déjà prévus pour les frais d'études des projets d'aménagements.

7. Adhésion au Service « Retraites » du Centre de Gestion

Accord unanime pour adhérer au Service « Retraites » du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale 63, compétent en matière de procédures des actes de gestion du régime spécial de retraites, et pour bénéficier de l'expertise des correspondants locaux CNRACL.

8. Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées

Unanimité pour désigner comme membres titulaires de la CLECT M. Michaël BARÉ et M. Dominique GIRARD, et comme membres suppléants Mme Stéphanie ESPAGNOL et Géraldine JAFFEUX.

9. Mandat simple GPS Immobilier

Accord unanime pour confier la vente du lot restant au Lotissement des Sagnettes et des deux lots disponibles au Lotissement des Baisles à l'Agence GPS Immobilier, sise à Riom.

- ✚ Consultation du projet SAGE Allier aval : considérant les nouveaux éléments portés à la connaissance de la municipalité, et notamment les fondements réglementaires et la dimension opposable du SAGE aux documents d'urbanisme (PLU, SCOT, ...) le conseil municipal décide de collecter plus d'informations avant de se prononcer sur ce projet.